

LA RÉGION CONSTRUIT LA NORMANDIE DE DEMAIN



CONTRATS DE TERRITOIRE



**NOUVELLE
GÉNÉRATION
2023-2027**

- ▣ Sport | Culture | Santé
- ▣ Transition écologique
- ▣ Mobilités
- ▣ Développement économique
- ▣ Espaces publics

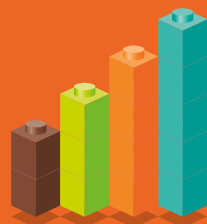
...



RÉGION
NORMANDIE

www.normandie.fr

LA RÉGION, N° 1 DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



À travers les Contrats de territoire négociés avec les intercommunalités normandes, la Région finance de nombreux projets d'investissement structurants partout en Normandie : équipements sportifs et culturels, pôles de santé, revitalisation de centres-bourgs, rénovation urbaine...

La Région lance une nouvelle génération de contrats pour la période 2023-2027.

Avec toujours comme priorité de dessiner la Normandie de demain tout en améliorant le quotidien des habitants et en accélérant les transitions durables.

3

ENJEUX MAJEURS

Les projets financés sur la période 2023-2027 doivent répondre à 3 enjeux majeurs :

1

Renforcer l'attractivité normande tout en accompagnant les mutations liées au changement climatique.

2

Stimuler le dynamisme des centres-villes et centres-bourgs et soutenir de manière adaptée les territoires les plus ruraux et les moins favorisés.

3

Favoriser le maillage du territoire et privilégier un accès équilibré et solidaire à la culture, aux soins, aux commerces, aux services publics.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- **D'une durée de 5 ans**, les contrats de territoire ont pour ambition d'impulser une **nouvelle dynamique de modernisation et d'investissement** dans toute la Normandie.
- **Ils fonctionnent selon un principe de co-financement.** La Région finance pour sa part 10% à 50%, accordant les taux d'intervention les plus favorables aux projets vertueux. Ceux-ci doivent répondre aux objectifs de transition émanant du SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) et du GIEC normand. Les projets situés dans des territoires aux ressources limitées sont également encouragés.



POINTS DE REPÈRE

2023-2027 : UN ENGAGEMENT FINANCIER FORT

- Une enveloppe de **360 millions d'€ sur 5 ans.**
- Un rééquilibrage du **soutien régional** entre les 3 grandes métropoles et les autres intercommunalités.
- Un **soutien renforcé** aux collectivités rurales ou comprenant une ville moyenne, ainsi qu'aux territoires les moins riches (prise en compte du potentiel fiscal).
- La mobilisation du **Fonds régional d'aménagement et de développement du territoire (FRADT)**, levier d'intervention puissant et incitatif tenant compte des spécificités territoriales et récompensant les projets vertueux.

ACCÉLÉRER LES GRANDES TRANSITIONS

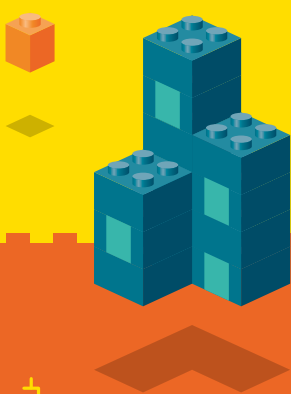
Sur la période 2023-2027, la Région accompagnera les projets participant aux grandes mutations en cours et répondant notamment aux thématiques suivantes :

- Pôles multimodaux de transports et mobilités actives
- Équipements sportifs, culturels, touristiques
- Développement des pôles de santé
- Revitalisation des centres-bourgs et centres-villes
- Logements spécifiques à destination des jeunes salariés, des apprentis et saisonniers
- Développement des activités économiques et des commerces de proximité
- Réhabilitation des friches et sites délaissés
- Rénovation urbaine des quartiers « politique de la ville »

DES PROJETS STRUCTURANTS

Les projets financés devront être structurants, c'est-à-dire :

- Résolument inscrits dans les transitions écologique, énergétique, climatique et numérique.
- Offrant un rayonnement supra-communal, intercommunal ou régional.
- Contribuant à l'attractivité en termes d'emploi, de synergies, de réponse aux besoins et d'image.
- Déclinant une stratégie globale de revitalisation, un projet de territoire, un schéma sectoriel à minima intercommunal...
- Innovant et/ou ambitieux pour le territoire.



LES CONTRATS 2017-2022 EN CHIFFRES



58

contrats signés



507

millions d'€ financés
par la Région



482

projets portés par des
intercommunalités
comportant une
ville moyenne



Plus de

1000

projets réalisés, en
cours ou programmés



2,4

milliards d'€ investis
au total dans les
territoires

382

par des intercommunalités
rurales

158

par des **communautés
urbaines** ou une **métropole**

10 EXEMPLES DE PROJETS FINANCÉS



© IMADRONE

CAP ORNE

PONT-DU-COUDRAY (14)

Un nouveau complexe touristique près de Caen : aménagé en pleine nature dans la vallée de l'Orne, Cap Orne offre une large palette d'activités nautiques et terrestres, ainsi qu'un snack pour se restaurer et des hébergements atypiques.

Projet porté par la Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon



© Attica

PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

DIEPPE (76)

Le réaménagement du secteur de la gare est un enjeu primordial pour le territoire. La création du pôle d'échanges va permettre d'articuler les différents modes de transports (trains, bus, cars, vélos, taxis, autos). Le projet s'insère dans une restructuration globale du quartier, avec à terme des équipements attractifs (aquarium, cinéma multiplexe), des commerces, des logements, un pôle de formation, des pistes cyclables, des espaces verts...

Projet porté par la Communauté d'agglomération Dieppe Maritime



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU CHAMP DE FOIRE

LA HAYE (50)

Le projet a consisté à transformer la place du champ de foire, auparavant essentiellement dédiée au stationnement, en un lieu de vie et de rencontre (marchés, fêtes, concerts) avec gradins de plein air, boulodrome et halle couverte. Les déplacements ont en outre été sécurisés et le donjon, monument classé situé à proximité, a été mis en valeur.

Projet porté par la Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche



BASE DE KAYAK-POLO DE TIREPIED

TIREPIED (50)

Cet équipement d'excellence permet aux champions du club de canoë-kayak d'Avranches de pratiquer leurs entraînements et compétitions dans les meilleures conditions. Il est composé d'un bâtiment avec vestiaires et club house, de 2 plans d'eau représentant 4 bassins et de gradins permettant au public d'assister aux compétitions.

Projet porté par la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel Normandie



© La Ruche Ressourcerie

PÔLE D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

FALAISE (14)

En lieu et place d'un ancien magasin de matériaux de construction, un pôle d'activités d'un nouveau genre est en train de voir le jour. Dédié à l'économie sociale et solidaire, il accueillera une ressourcerie, un garage solidaire, une association, un atelier d'insertion par le travail. Vertueux sur le plan environnemental, le site sera accessible du centre-ville pour les piétons et les cyclistes.

Projet porté par la Communauté de communes du Pays de Falaise



AMÉNAGEMENT DES QUAIS RIVE GAUCHE

ROUEN (76)

- La métamorphose des quais bas de la rive gauche s'est déroulée en plusieurs phases dans le cadre de contrats successifs. Du pont Corneille à la pointe de la presqu'île Rollet, transformée en parc urbain, les habitants et visiteurs de la Métropole disposent aujourd'hui d'un itinéraire de plus de 3 kilomètres le long de la Seine. Un nouveau lieu de rendez-vous, de détente et de loisirs qui permet à la ville de renouer avec son fleuve.

Projet porté par la Métropole Rouen-Normandie

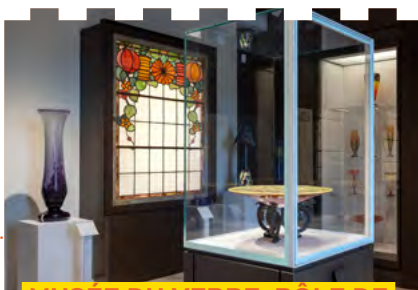
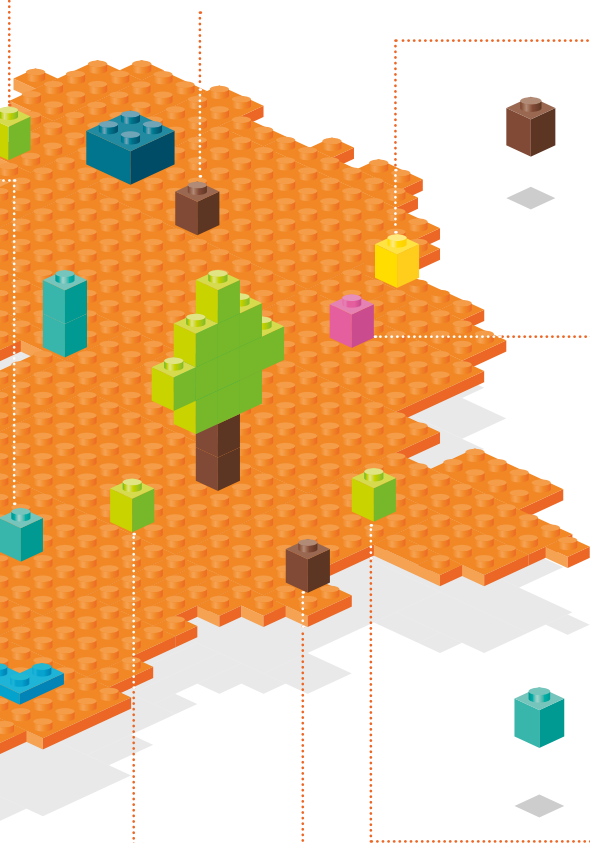


PARC DE LA FONDERIE

VERNON (27)

- Sur l'ancien site de l'usine de la Fonderie, s'étendent désormais 3 hectares de nature. Trait d'union entre les bords de Seine, le centre-ville et l'éco-quartier Fieschi, le nouveau parc urbain conjugue le passé industriel avec les défis environnementaux de demain. Accordant une large place à la faune et à la flore, il dispose également d'une aire de jeux en bois, de murs d'escalade, de tables de ping-pong, de bancs et de sentiers.

Projet porté par la Ville de Vernon



MUSÉE DU VERRE, PÔLE DE SANTÉ, PÔLE NUMÉRIQUE

CONCHES-EN-OUCHÉ (27)

- L'ancienne abbaye, qui a depuis 1860 successivement abrité un hospice, une maternité et un EHPAD, vit une nouvelle jeunesse. S'y côtoient aujourd'hui un pôle de santé, un pôle numérique avec fablab, un musée virtuel consacré à l'histoire de l'art ainsi que le musée du verre François-Décorchemont. Celui-ci déploie sur 1 200 m² des collections anciennes et contemporaines d'art verrier.

Projet porté par la Communauté de communes du Pays de Conches



AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE ET PARC URBAIN

ALENÇON (61)

- Revêtement de dalles en grès et granit, nouvel éclairage, installation de bancs et d'accroches-vélos, cheminements confortables et sécurisés, mise en valeur des monuments... Le centre-ville d'Alençon a totalement changé de visage. Avec une priorité : conforter le commerce et favoriser la convivialité. Autre grande nouveauté : la création du parc urbain du Château des Ducs (baptisé parc Simone Veil), espace ludique de découverte historique et patrimoniale.

Projet porté par la Ville d'Alençon

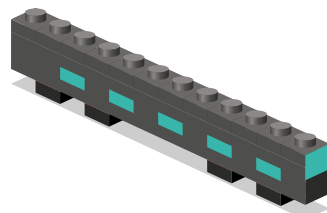


EXTENSION DU PSLA

MORTAGNE-AU-PERCHE (61)

- Opérationnelle fin 2022, l'extension du pôle de santé libéral ambulatoire (PSLA) comprend, sur une superficie de 400 m², trois cabinets dentaires et une salle de télémedecine.

Projet porté par la Communauté de communes du Pays de Mortagne-au-Perche





CONTACT | DIRECTION AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

Service Vie des Territoires et Contractualisation

Tél. : 02 35 52 31 24



RÉGION
NORMANDIE